

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT



Paris, le 30 mars 2020

A l'attention de Madame Agnès PANNIER-RUNACHER,
Secrétaire d'Etat
auprès du ministre de l'économie et des finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Objet : suspension des procédures d'attribution des fréquences 5G dans l'attente de la réponse du Conseil d'Etat

Madame la secrétaire d'Etat à l'Économie,

Par une décision en date du 5 mars dernier, le Conseil d'Etat s'est engagé à répondre avant l'été aux recours que nos deux associations ont déposés contre l'arrêté du 30 décembre 2019 et le décret n° 2019-1592 du 31 décembre 2019, lançant le processus de mise aux enchères des fréquences 5G. Nous vous rappelons que nos recours portaient, notamment, sur l'absence d'évaluation environnementale et sanitaire préalable.

L'engagement d'une réponse rapide du Conseil d'Etat était motivée par la volonté affirmée par le Juge que la décision de la plus haute juridiction administrative intervienne avant le démarrage de la 5G sur le territoire national. C'est pourquoi, par la présente, nous vous demandons de suspendre toutes décisions ayant trait aux fréquences « 5G » le temps que le Conseil d'Etat rende son jugement sur le fond. Toute autre décision de votre part équivaldrait à un déni de justice.

Les récentes déclarations du président de l'ARCEP, via Twitter, nous ont surpris car elles laissent supposer que la période de confinement serait mise à profit par cette autorité pour poursuivre, à marché forcée, le processus d'attribution des fréquences « 5G ». Nous serons d'ailleurs attentifs à ce que les dispositions transitoires induites par la crise sanitaire ne soient pas l'occasion de faciliter un passage en force sur ce dossier particulièrement sensible du fait de l'entrave exceptionnelle à l'accès à l'information, à la participation et à la justice en matière d'environnement.

Comptant sur votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Stéphen Kerckhove,
Délégué général d'Agir pour l'Environnement

Sophie Pelletier,
Présidente de PRIARTEM